

Grand Prix Jeunes de Carcassonne
13 et 14 Mai 2023
Route de Saint Hilaire
11000 Carcassonne

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de **catégorie Minimale ou moins** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-5 (3. Joueur)

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 144 participants (dont 14 Wild Card maximum)

Limites d'index par catégorie : Voir tableau ci-dessous

Catégories	Garçons			Filles			Wild Card
	Limite index	dont minimum	Repère	Limite index	dont minimum	Repère	
U12 nés en 2011 ou après	32	33	U12 G	40	18	U12 F	14
Benjamins nés en 2009 et 2010	28	33	Benj. G	36	18	Benj. F	
Minimes nés en 2007 et 2008	24	15	Min. G	32	9	Min. F	

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **28 avril 2023**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.2.1-5 (7. Champ des joueurs)

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

Rappel : Épreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font auprès du Club.

Lien d'inscription : <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=135343>

Renseignements auprès du Club organisateur :

golf-de-carcassonne.com

06 13 20 85 43 - contact@golf-de-carcassonne.com

Date limite d'inscription : 28 avril 2023 à minuit.

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : 50 €

Forfait : voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.